



Compte Rendu CFDT de la réunion du 16 janvier 2008 sur la réorganisation du ministère

La réunion était présidée par D. LALLEMENT, Secrétaire Général du Ministère.

Pour la CFDT étaient présents :

Louis DAT et Véronique THYS pour l'Équipement, Yannick LE DEUN pour l'Écologie, Albert AMBOISE pour les DRIRE (Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) et Priscilla DE ROO pour la DIACT (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, ex-Datar).

Après nous avoir présenté ses vœux, le Secrétaire Général nous prévient d'entrée que l'année 2008 sera dense au niveau du travail à fournir.

Une réunion préparatoire sur un projet de protocole a eu lieu le 11 janvier. Lors de celle-ci, nous avons émis diverses remarques dont la plupart ont été prises en compte dans le « cadre de concertation et de mise en œuvre » qui nous a été remis en début de séance.

Sans entrer dans le détail, nous pouvons noter qu'à notre demande, la formation est rajoutée dans la fiche 3 sur les thématiques transversales et qu'un nouveau groupe de travail est annoncé sur l'état d'avancement des travaux du gouvernement sur la réorganisation de l'État et les missions du MEDAD.

Commentaires : A titre anecdotique, il est amusant de constater que lors de la réunion préparatoire, la CGT approuvait ce projet en allant jusqu'à dire qu'il était « satisfaisant » et « leur allait bien » et qu'en face du Secrétaire Général, la CGT (par la voix du même représentant) l'a soudainement trouvé « caricatural ». Parfois, les week-end portent conseil...

Le Secrétaire Général évoque les conséquences pour le MEDAD du premier conseil de modernisation des politiques publiques du 12 décembre.

L'audit RGPP qui a analysé les items du ministère juge légitime pour chacun d'entre eux une intervention publique. C'est un point important.

Le prochain conseil de modernisation devrait vraisemblablement avoir lieu au printemps, certainement après les élections municipales et il sera présidé par le Président de la République.

A la fin du premier semestre, une loi de programmation des finances publiques sera présentée au Parlement avec des plafonds par mission. Les décisions seront mises en œuvre de janvier 2008 à 2012.

Le Secrétaire Général nous présente la vision de la modernisation des services de l'État sur un plan régional et local avec des précisions sur les différences entre ce que souhaite le Ministère de l'Intérieur et ce que porte le ministre d'État Borloo.

Commentaires : Il est à noter que c'est la première fois depuis le début des travaux de réorganisation du Ministère et de la mise en route de la RGPP que nous assistons à une réunion avec un réel contenu, des réponses claires et précises à nos interrogations. Il était plus que temps...

Ce que souhaite le Ministère de l'Intérieur :

Au niveau régional

- Un préfet de région avec un SGAR, une DR MEDAD, une DR MINEFE, une DR MAP, une DR Culture et une DR Cohésion Sociale intégrant la partie DRE Logement + un TPG responsable des services financiers et un recteur.

Le Ministre Borloo n'est pas d'accord avec cette conception, notamment sur la partie DRE Logement intégrée dans une DR Cohésion Sociale.

Au niveau départemental

- Un préfet de département avec une Direction des moyens, une Direction Sécurité et Risques, une Direction des Populations, une Direction de la Réglementation et une Direction de l'Aménagement Durable et des Territoires + 1 TPG et 1 inspecteur d'académie.

En ce qui concerne les Risques, le MEDAD dit qu'il y a des subdis des DRIRE.

Ce que porte le MEDAD :

- La création de DREDAD (DRIRE/DIREN/DRE) au niveau régional et en totalité y compris le logement et le développement industriel ainsi que la gestion des personnels et des moyens financiers (mutualisation verticale).
- La création de DDEA conservant leurs compétences actuelles (y compris logement et risques).
- Des groupes de subdis des DRIRE qui restent dans les DRIRE

Ce qui est déjà décidé :

- Pour le MEDAD, 5 grandes directions et 1 SG renforcé
- La fusion DRE/DRIRE/DIREN
- La poursuite de la fusion DDE/DDAF
- Une réflexion sur les permis de conduire et un opérateur spécifique (audit par Dominique Lebrun du CGPC)
- L'allégement de l'implantation des services départementaux de Météo France
- La mise en place d'une régulation indépendante des modes de transports (fret, SNCF)
- Une amélioration de la programmation et du financement des grands projets d'investissement.

Pour les permis de conduire, si la RGPP évoque l'externalisation et la privatisation, ce n'est pas forcément la position que porte notre Ministère.

Ce qui est dans l'air :

- Des interrogations sur le maintien des permis de construire.

Il pourrait être envisagé de faire comme pour les divorces, une certification de conformité d'un homme de l'art (architecte, notaire) pourrait suffire. Le Ministre d'État ne pense pas que ça soit une bonne idée car cela risque de ralentir l'effort de construction. S'il n'y a plus de contrôle de légalité, le tribunal compétent est le tribunal d'instance, ce qui les engorgerait et n'irait pas trop dans le sens souhaité par la réforme de Rachida Dati.

Sur les missions d'ingénierie concurrentielle, le Ministre souhaite garder des services départementaux compétents en ingénierie. Les nouvelles missions du MEDAD (toutes les missions du Grenelle) peuvent être concernées.

Le Ministre souhaite conforter les CETE et le RST.

Il ne veut pas qu'on touche aux agences de l'eau.

Il faut conserver les services déconcentrés, non pour des raisons corporatistes mais pour un bon équilibre du pouvoir. Il ne faut pas seulement des préfetures car il y aurait un problème de cohérence d'organisation territoriale.

Il faut maintenir un fort lien entre les services centraux et déconcentrés avec une présence technique de l'État sur le terrain. « Ce n'est pas parce qu'on n'y connaît rien qu'on a vocation à s'occuper de tout » a d'ailleurs ironisé le SG.

La Commissaire Générale au Développement Durable Michèle PAPPALARDO fait le point sur l'état d'avancement du Grenelle.

Il en est à la phase 4 qui rend opératoires les décisions et les orientations prises à l'issue des tables rondes. 33 chantiers ont démarré le 13 décembre et intègrent 270 engagements.

Les comités opérationnels (COMOP) ont pour mission de traduire tout ça en actes et textes, de suivre les décisions et de proposer les combinaisons optimales.

Un rapport annuel est prévu fin septembre et un comité de suivi se réunira toutes les 6 semaines avec une première réunion le 31 janvier 2008. Une présentation au Parlement sera faite via le rapport d'évaluation du comité de suivi.

Après quelques interventions syndicales, le SG répond qu'en ce qui concerne la Navigation, il n'y a pas de changement de position. Si VNF fait une demande, il n'y a aucune raison d'y donner suite, ni de raisons de mettre des fonctionnaires d'Etat sous le statut de l'EP. « Si VNF fait un bruit de fond identique depuis plusieurs années, c'est leur souci. »

La lettre de mission du Ministre Borloo est toujours sur le bureau du Président et elle est toujours non signée.

Le SG promet un groupe de suivi de l'évolution de cette discussion et nous enverra des documents dès que possible s'il y a du neuf. Il ne promet pas de respecter, dans l'urgence, les délais de convocation.

En ce qui concerne les DIR :

Il y a une commande pour savoir s'il pourrait être judicieux de les caler sur les zones de défense. Est ce que cela présente un intérêt ou non ?

L'inconvénient majeur est un changement alors qu'elles viennent à peine d'être structurées, l'avantage pourrait être une certaine stabilisation. Les Préfets se plaignent de l'éloignement des DIR par rapport aux préfetures.

Il n'y a pas de problème d'idéologie, leur maintien est prévu mais la question est de savoir si elles doivent évoluer ou non. Il n'est pas prévu dans les trois mois qui viennent de les transformer en établissement public.

Le SG promet qu'elles ne seront pas « bradées ». La phase de mouvement dépend de la phase de décision, sans doute après les municipales.

Au sujet des préfigureurs, le SG nous informe qu'ils doivent remettre leur rapport de propositions pour fin février. Ensuite le Ministre tranchera et le schéma de réorganisation sera validé par un décret dont le projet sera présenté à un CTPM au mois de mai.

Michèle PAPPALARDO explique que le Commissariat au Développement Durable est chargé d'élaborer une stratégie au sein du MEDAD et de faciliter sa mise en œuvre, d'en assurer l'animation, le suivi et l'évaluation.

Ensuite chaque préfigureur présent intervient pour présenter brièvement sa méthode et ses missions.

Patrick GANDIL est chargé de la préfiguration de la Direction Générale de l'Aviation Civile. Il prépare l'évolution du contrôle aérien dans le cadre du ciel unique et envisage une réorganisation des directions régaliennes avec la fusion de trois directions.

Gilles LEBLANC est chargé de la préfiguration de la Défense, Sécurité et Intelligence Économique. La concertation se fait dans de bonnes conditions avec l'Ex Équipement, l'Ex MEDD et le MINEFE. Et il examine également ce type d'organisation dans d'autres pays européens.

Laurent MICHEL préfigure la Direction Générale de la Prévention des Risques. Trois pôles sont clairement identifiés : les risques technologiques, les risques naturels (y compris barrages), les risques santé/environnement. Des interactions avec d'autres DG sont à construire. Il veut connaître les attentes des services déconcentrés.

Thierry-Xavier GIRARDOT a pour mission de préfigurer la Direction des Affaires Juridiques. Deux grandes missions sont relevées : une mission de conseil pour apporter un soutien juridique à toutes les directions et une mission de contentieux. L'état des lieux est difficile à faire car les fonctions juridiques sont très éparpillées.

Corinne ETAIX est chargée de préfigurer la Direction du Pilotage et de l'Évolution des Services. Elle évoque la RGPP et dit que 3 termes caractérisent cette direction : l'interface (avec le SG, les DG et les SD), la mixité des cultures et non pas leur juxtaposition, la cohérence de tous les pans politiques déployés. 4 thèmes sont abordés : la modernisation/évolution, le pilotage opérationnel des SD, le pilotage tutelle des EP et des écoles, l'accompagnement du changement des métiers, des compétences, de la formation et un accompagnement spécifique pour les cadres dirigeants. Un groupe projet sera élargi avec des chefs de service des SD et 4 groupes de travail se tiendront sur ces thèmes d'ici fin janvier.

Raymond COINTE a en charge la préfiguration de la Direction Générale pour les affaires européennes et internationales. Le Ministère doit être porteur d'un message international fort. Il souhaite rencontrer les OS rapidement car un schéma d'organisation est déjà prêt.

Cécile PETIT a pour mission de préfigurer la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière. Une équipe transversale a été mise en place avec 10 équipes sujets sur des thèmes spécifiques.

Daniel BURSAUX préfigure la Direction Générale Infrastructures Transports. Il a mis en route un comité de pilotage et une équipe projet et prévoit un séminaire sur le sujet avec l'ensemble de l'encadrement concerné.

Jean-Marc MICHEL est le préfigureur de la Direction Générale Ressources, Territoires et Habitats. Il organise la Direction de façon à ce qu'elle enrichisse la gestion des territoires.

Une équipe projet élargie va réfléchir aux fonctions support, au pilotage et à la tutelle des EP.

Pierre-Franck CHEVET a en charge la préfiguration de la Direction Energie Climat.

Il est à noter qu'**Hélène JACQUOT-GUIMBAL**, préfiguratrice pour la Direction Générale des Ressources Humaines et des Moyens n'était pas présente car en congés et qu'un dernier préfigurateur pour la Communication devrait être nommé dans les prochains jours.

Dans les cadres des contacts qu'ils doivent prendre avec les syndicats avant de remettre leur copie au SG, nous leur avons demandé de recevoir la CFDT en bilatérale. Les autres syndicats se sont positionnés sur le même type de réunions. Nous n'avons pas eu de réponse précise à cette demande.

Nous avons également demandé à être destinataires des ébauches de projets ou des projets plus avancés s'ils le sont. Là aussi, pas de réponse précise.

Commentaires : S'il est vrai que nous pouvons aisément comprendre que les délais serrés imposés par le Ministre pour cette réorganisation ne permettent pas toujours aux préfigurateurs d'échanger autant qu'ils pourraient le souhaiter, il nous paraît important que l'Administration comprenne que les organisations syndicales ont, elles aussi, besoin d'un minimum de temps pour réfléchir, consulter et réagir. Nous avons dit que si nous étions exigeants, c'est parce que nous souhaitons un dialogue social constructif et il ne peut l'être que si l'on nous en donne les moyens.

Si le SG a débuté la réunion en rappelant que, selon Karl Marx, « L'humanité ne se pose que les questions auxquelles elle peut répondre », il est important d'avoir à l'esprit que Claude Lévi Strauss, lui, disait : « Le savant n'est pas l'homme qui fournit les vraies réponses ; c'est celui qui pose les vraies questions. » Et nous avons bien l'intention d'en poser de nombreuses car il nous appartient de veiller à ce que toutes les garanties collectives et individuelles soient apportées aux agents dans le cadre de la réorganisation du MEDAD.